

LA CARTE DE LA VEGETATION DE LA FRANCE

FEUILLE N°46 DE MOULINS

par R. LUGAGNE

Le Service de la carte de la Végétation du Centre National de la Recherche Scientifique vient de publier la feuille n° 46 de MOULINS.

Cette carte (format 106 x 75 cm), à l'échelle du 1/200 000, couvre un rectangle de 130 km d'Ouest en Est sur 80 km du Nord au Sud : La Châtre, Moulin, Vichy, Aubusson, soit 10 400 km².

Sont concernés: l'extrême sud-est de l'Indre (région de La Châtre, Aigurande), le sud du Cher (Saulzais-le-Potier, Châteaumeillant), l'est de l'Allier (Moulin, Montluçon, Vichy), le nord-ouest du Puy-de-Dôme (Pionsat, St-Gervais-d'Auvergne, Châtel-Guyon) et l'est de la Creuse (Aubusson, Auzances, Boussac, Evaux).

Cette feuille fait suite à celles de Clermont-Ferrand (n° 52) et de Limoges (n° 51) parues antérieurement et sera suivie prochainement de la feuille de Poitiers (n° 45) qui est à l'impression.

La minute a été établie à partir

- de la carte I.G.N. au 1/50 000
- de photographies aériennes
- de prospections botaniques au sol
- de documents fournis par divers services (I.N.R.A., Ministère de l'Agriculture, statistiques agricoles de l'I.N.S.E.E., Météorologie Nationale).
- de diverses publications phytogéographiques, phytosociologiques et floristiques d'une quarantaine de botanistes.

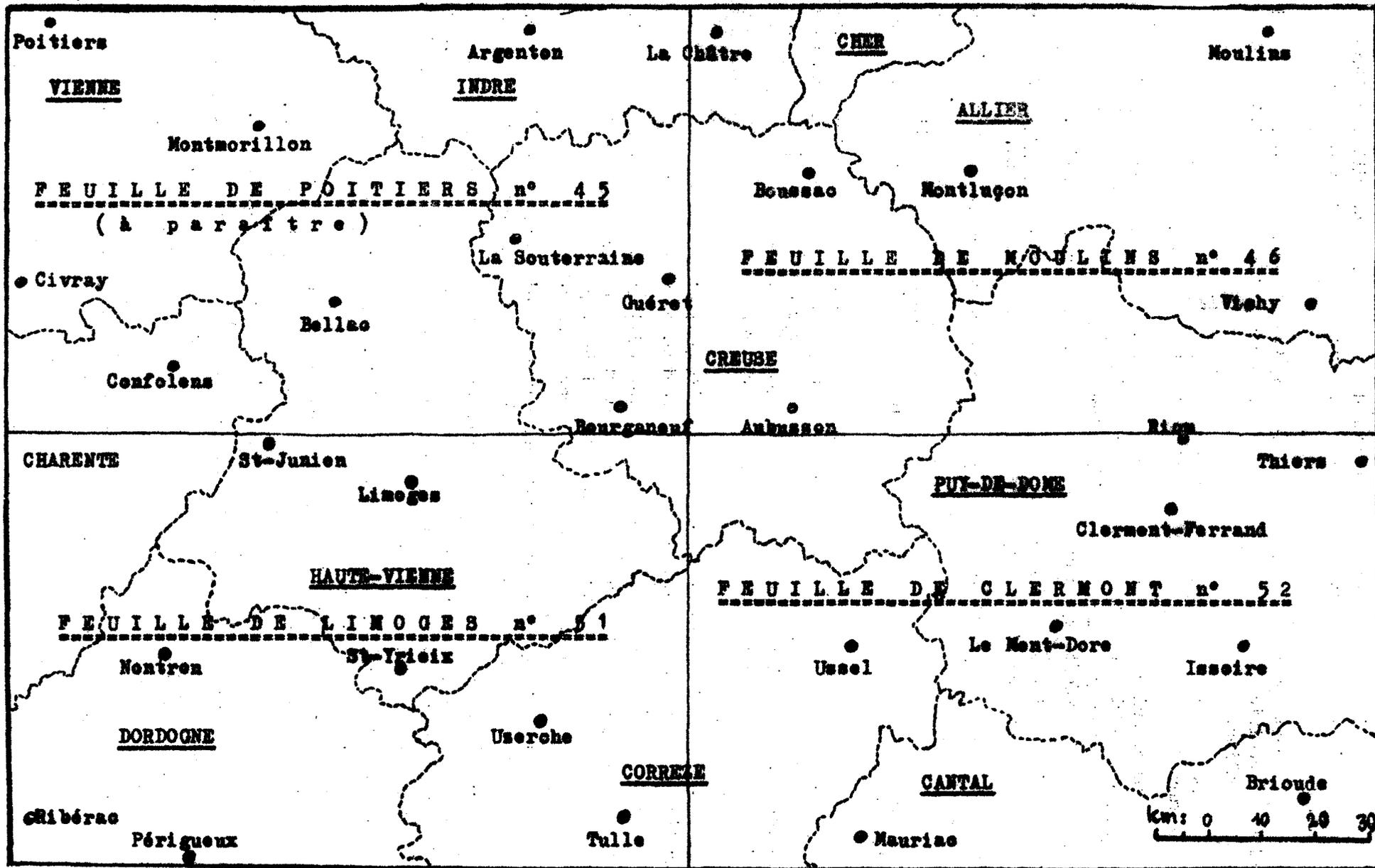
Le fond de carte est celui de la carte au 1/200 000 de l'Institut Géographique National et le découpage des feuilles est le même. La carte a été gravée et imprimée par l'I.G.N.

Sa parution étant toute récente, il n'est sans doute pas inutile de la présenter à ceux des membres de la Société qui n'en connaîtraient pas l'existence.

o+o+o+o+o+o

L'objet de la carte est de donner aux utilisateurs, dans les limites compatibles avec l'échelle adoptée et les impératifs de son tirage:

- l'aspect de la végétation spontanée
- l'utilisation du terrain par les diverses sortes de cultures (terres labourées, prairies, vergers)



Couverture du Nord-Ouest du MASSIF CENTRAL

- la distribution des "pays" géographiques
- des indications sur les aptitudes des terrains, susceptibles de guider les essais et d'éclairer les projets de mise en valeur (reboisement, remembrement, normalisation)

La carte proprement dite est traitée en 33 couleurs, celles-ci étant choisies selon une codification proposée par H. Gaussen pour refléter les conditions climatiques du milieu.

Les parties cultivées sont figurées en blanc, ce qui a l'avantage de faciliter la lecture des symboles qui précisent l'utilisation agricole.

En ce qui concerne la végétation naturelle, le concept cartographié est celui de série, la série étant définie à partir du climax comme l'ensemble des formations qui évoluent vers le climax (stade d'équilibre, ordinairement boisé de la dynamique des groupements végétaux) ou qui s'éloignent du climax par dégradation.

Cinq séries ont été retenues, chacune correspondant à un étage: subméditerranéen, atlantique, collinéen, submontagnard et étage du bord des eaux.

Chaque série (sauf la dernière) est traitée en teinte plate en ce qui concerne les formations boisées, ou en hachures pour les landes et les pelouses.

Il s'y superpose un système de traits horizontaux ou de pointillés, en noir ou en couleurs, pour représenter la végétation introduite ou transformée et en particulier les essences de reboisement.

La carte porte également une statistique cantonale groupée autour de chaque chef-lieu de canton et représentée par des symboles en noir, dégradés en quatre échelons typographiques qui permettent de préciser le pourcentage relatif des cultures, des forêts, des prairies naturelles, des pâtures et terres incultes, ainsi que le pourcentage des principales plantes cultivées par rapport à la superficie des cultures.

Les marges de la carte portent:

- une notice détaillée précisant les divers faciès de chaque étage, avec l'indication des principales espèces qu'on y rencontre, et notamment les caractéristiques.

Visant à mettre au service de tous les utilisateurs potentiels, très divers, qui ne sont pas, pour la plupart, des spécialistes de la phytocartographie, la notice a été rédigée avec le maximum de clarté en se donnant pour objectif d'être utilisable sans requérir des connaissances techniques approfondies.

- huit cartons au 1/ 1 250 000 qui permettent d'apporter à l'utilisateur, sans surcharger la carte proprement dite, des renseignements plus synthétiques. Ce sont:

1 - un carton justificatif des travaux précisant les références à la couverture photographique du terrain cartographié, les correspondances avec les cartes I.G.N. au 1/50 000 et au 1/80 000, et les secteurs levés au sol par les différents botanistes qui ont participé aux prospections.

2 un carton figurant la géographie physique, les limites de département et les noms de pays.

3 - un carton botanique donnant une vue synthétique des séries et des voies de pénétration des influences atlantique, montagnarde et subméditerranéenne.

4 - un carton édaphologique accompagné d'un diagramme d'évolution.

5 - un carton d'utilisation du sol précisant les divers régimes forestiers, les zones incultes, les prairies naturelles, les cultures, les vergers.

6 - un carton agricole indiquant les différentes cultures dominantes et les cultures secondaires.

7 - un carton pluviothermique comportant le tracé des isohyètes annuelles de 500 à 1 500 mm par échelon de 100 mm et les isothermes annuelles de 8°, 10° et 11°.

